

11. Votre comité recommande que le Secrétaire soit instruit d'adresser des lettres-circulaires aux différents Conseils des Métiers de la province attirant leur attention sur l'Acte d'amendement concernant "la protection des personnes employées dans des places d'affaires, autres que dans les manufactures," qui pourvoit à la nomination d'inspecteurs municipaux.

12. Nous désirons particulièrement attirer l'attention de ce Congrès sur le Bill injuste qui a été passé à la dernière session de la Législature d'Ontario, lequel permet que les terrains excédant deux acres dans les cités et les villes, soient cotisés comme des terrains de fermes, et nous recommandons fortement que ce Congrès et ses officiers insistent à faire rappeler cette loi.

13. Nous croyons que l'Exécutif pour Ontario mérité les louanges de ce Congrès pour leurs heureux efforts à avancer la législation dans Ontario dans l'intérêt des ouvriers. Ce Congrès offre ses remerciements au Conseil des Métiers et du Travail de Toronto pour leur précieux secours dans la même direction.

14. En terminant, nous recommandons que les délégués de ce Congrès sollicite dans leurs organisations le besoin d'un support plus actif des divers journaux dans l'intérêt de ceux qui travaillent à gages.

Le tout humblement soumis.

FRANK PLANT, Président.
D. J. MARSAN.
GEO. T. BEALES.
JOHN FLETT.
J. W. PATTERSON.

La clause 1, adoptée.

Sur motion d'adoption de la clause 2, M. O'Donoghue propose, secondé par M. March,

Que la clause 2 du rapport soit retranchée et remplacée par la suivante :—
"Que le Comité Exécutif reçoive instruction de demander que le Gouvernement Fédéral émette tout le papier-monnaie à un bas taux d'intérêt, et qu'il déclare en même temps que toutes les banques ne soient que des banques de dépôt seulement; aussi, que les Gouvernements Provinciaux émettent des bons ne portant pas intérêt, aussi bien qu'une loi permettant aux municipalités de faire de même pour des fins de dépenses publiques."

L'amendement est remporté.

Les clauses 3, 4, 5, 6 et 7 sont adoptées.

Sur la motion d'adoption de la clause 8, M. Carey propose, secondé par M. Steuart,

Que tout ce qui a référence à la subvention d'un journal ouvrier soit retranché, et que l'Exécutif fasse ses meilleurs efforts à aider ce journal.

L'amendement est adopté.

Alors le Congrès s'ajourne.

QUATRIÈME JOUR.

VENDREDI, 6 Septembre, 1895.

Le Congrès est appelé à l'ordre par le Président Jobin à 9 heures.

Le premier ordre du jour étant l'élection des officiers, le Président nomme comme scrutateur Messieurs Tweed, Plant, et Hay. Le résultat est comme suit :